

Transports divers hors commune et intra muros
Avenants n°2 de révision des prix

Le Conseil Municipal par délibération n°2X04 en date du 26.02.04 a autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés à bons de commande avec l'entreprise AUTOCARS SABARDU pour les services de transports divers hors commune (lot n°1) et intra muros (lot n°2).

Les marchés ont été passés pour une durée initiale d'un an reconductible 2 fois, sur la base de prix fermes la première année et révisables à la demande du titulaire pour les périodes de reconduction.

Par délibération n°53X05 en date du 17.05.2005, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer les avenants n°1 de révision des prix pour l'année 2005.

Conformément au cahier des charges l'entreprise AUTOCARS SABARDU a remis un bordereau des prix unitaires révisés correspondant à une augmentation de 5% des tarifs pour l'exécution des prestations de l'année 2006.

Il s'avère indispensable de demander à l'assemblée délibérante qu'elle autorise Monsieur le Maire à signer les avenants n°2 de révision des prix unitaires.

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et pris connaissance du bordereau des prix unitaires révisés,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants n° 2 avec la Société des AUTOCARS SABARDU,

- ADOPTE cette proposition en se prononçant comme suit :

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 1^{er} février 2006
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

DOCTEUR J. COUPIER